

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2010-224 du 22 octobre 2010 portant nomination d'experts auprès de la Commission nationale de pharmacovigilance mentionnée aux articles R. 5121-159 et suivants du code de la santé publique

NOR : SASM1030951S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles R. 5121-159 et suivants et D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2010-15 du 11 février 2010 modifiée portant nomination d'experts auprès de la commission mentionnée aux articles R. 5121-159 et suivants du code de la santé publique,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale de pharmacovigilance, à titre complémentaire pour l'année 2010 :

Mme FOURNIER (Agnès).
M. OGER (Emmanuel).
Mme PARET (Nathalie).
M. PARIENTE (Antoine).
Mme RINGA (Virginie).
Mme TUBERT-BITTER (Pascale).
M. ZUREIK (Mahmoud).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 22 octobre 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT